



## RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Télécopieur de soumission : 1-866-246-6893  
Courriel de soumission : [soumissionsouest-  
bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable  
pour les réponses aux demande de soumissions.  
Les soumissions soumises par courrier  
électronique directement à l'autorité contractante  
ou à toute autre adresse électronique ne seront  
pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus  
par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15  
mégaoctets. Les courriels contenant des liens  
vers les documents de soumissions ne seront pas  
acceptés.

## RÉVISION 003 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de demeurent  
les mêmes.

### Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Calgary, AB

<b>Titre :</b> Facilitateur – Mobilisation externe nationale sur l'intendance autochtone – Agence Parcs Canada	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P420-21-0348/A	<b>Date :</b> 09 juin 2022
<b>N° de modification :</b> 003	
<b>N° de référence du client :</b> N/A	
<b>N° de référence de SEAG :</b> PW-22-00994456	

<b>L'invitation prend fin :</b> À : 14 :00 Le : 21 juin 2022	<b>Fuseau horaire :</b> HAR
--	--------------------------------

<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Kirsten Sage	
<b>N° de téléphone :</b> 587-436-5795	<b>N° de télécopieur :</b> 1-866-246-6893
<b>Courriel :</b> <a href="mailto:Kirsten.sage@pc.gc.ca">Kirsten.sage@pc.gc.ca</a>	
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Voir ici	

### À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>N° de télécopieur :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

## Modification 003

Cette modification vise à fournir des réponses aux questions des soumissionnaires :

### A. Questions et réponses

**Q1.** L'APC peut-elle préciser le nombre de séances de mobilisation à tenir pendant les deux cycles ?  
Notre compréhension est la suivante :

**Premier cycle :**

Séances de mobilisation locales virtuelles - jusqu'à 70

Séances de mobilisation régionales virtuelles - jusqu'à 5

Séances de mobilisation régional en personne - jusqu'à 10

**Deuxième cycle :**

Séances de mobilisation régionales virtuelles - jusqu'à 15

**TOTAL DES SÉANCES DE MOBILISATION : 100**

**R1. Premier cycle :**

Séances de mobilisation locales virtuelles - jusqu'à 70

Séances de mobilisation régionales - jusqu'à 15 (dont 8 à 10 pourraient être en personne)

**Deuxième tour :**

Séances de mobilisation régionales virtuelles - jusqu'à 15

**Note aux soumissionnaires :** Les estimations figurant dans la base de paiement sont destinées à des fins d'évaluation et peuvent être ajustées au cours du processus de planification après l'attribution du contrat. Les soumissionnaires doivent identifier le prix unitaire tel que défini dans "Annexe B - Base de paiement\_mod 01-21-0348A.pdf" tel que remplacé lors de l'amendement 01.

**Q2.** L'APC est-elle en mesure de fournir le budget limite pour le projet ? Cela aidera notre équipe à préparer un coût et une proposition plus précis pour l'étendue des travaux.

**R2.** L'APC ne divulguera pas le budget pour cette exigence en dehors de ce qui a déjà été divulgué à l'annexe B – Base de paiement. Le coût doit être basé sur le niveau d'effort pour remplir l'annexe A – Énoncé des travaux.

**TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**